

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	29 mars 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	29 mars 2019	En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 48

Séance du jeudi 4 avril 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi quatre avril deux mille dix-neuf à dix-neuf heure trente, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (a quitté la séance à 20 H 30 et à donner procuration à M. Richard ZEIGER), M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Sylvie CHEVALLIER, procuration à M. Richard ZEIGER (à partir de 20 h 30)
M. Thierry LEAU, procuration à M. Patrick CHASSERY,
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Serge BLOUET,
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC,
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Monique MERCIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : approbation du compte administratif du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage », exercice 2018

Objet : approbation du compte administratif du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage », exercice 2018

Le Compte Administratif du **budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »** est exposé au Conseil Communautaire, par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Nicolas SORET, Président de la Communauté de Communes du Jovinien, **quitte la séance** pour le vote de ce Compte Administratif,

M. Christian ROTILIO, Vice-Président, a été désigné pour présider lors du vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu la délibération du 21 mars 2018, n° FIN/2018/40 relative au vote du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » 2018,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion du trésorier de Joigny,

Vu la réunion de la commission des finances en date du 27 mars 2019,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 27 mars 2019,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2018 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

. synthèse du compte administratif du **budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »** :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		7 666,92	8 653,93			-987,01
Opérations de l'exercice	120 280,18	124 255,71	20 314,99	20 453,93	140 595,17	144 709,64
Totaux	120 280,18	131 922,63	28 968,92	20 453,93	140 595,17	143 722,63
Résultat de clôture 2018 sans les restes à réaliser	11 642,45		-8 514,99		3 127,46	
Restes à réaliser						

Résultats définitifs 2018	11 642,45	-8 514,99	3 127,46
------------------------------	-----------	-----------	----------

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce compte administratif 2018 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage ».



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 10/05/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 10/05/2019